

07 nov 2008 -17:38

Appartient à [Conseil des ministres du 7 novembre 2008](#)

Régie des bâtiments

Contrat d'entretien temporaire et prise en location d'immeubles

Contrat d'entretien temporaire et prise en location d'immeubles

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a autorisé le lancement d'une procédure négociée pour la conclusion d'un contrat d'entretien temporaire pour l'HVAC (chauffage, ventilation et climatisation), l'électricité et les sanitaires des bâtiments "Finance Tower" et "Door Building" du centre administratif "Jardin botanique" à Bruxelles.

Le contrat d'entretien temporaire par procédure négociée sans publicité préalable est conclu avec l'association momentanée Dalkia - Axima Services pour les installations techniques conformes au marché et les travaux supplémentaires de première installation.

Un contrat d'entretien temporaire sera également conclu pour la permanence technique dans le dispatching de la "Finance Tower" ainsi que pour l'organisation d'un helpdesk.

Le Conseil des ministres a également autorisé la Régie des bâtiments à contracter un bail pour la location des bureaux nécessaires, d'un magasin et de deux emplacements de parking pour le logement des services de Douanes à la Willem Elschotstraat à Vilvorde.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe